

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 13928 Numéro SIREN : 350 094 694 Nom ou dénomination : BOUTON ET ASSOCIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 23071



20190230712017

DATE DEPOT : 09/04/2019

N° DE DEPOT : 23071

N° GESTION : 1989B13928

N° SIREN : 350094694

DENOMINATION : BOUTON ET ASSOCIES

ADRESSE : 9 rue Roger Bacon 75017 Paris

MILLESIME : 2017

BOUTON ET ASSOCIES

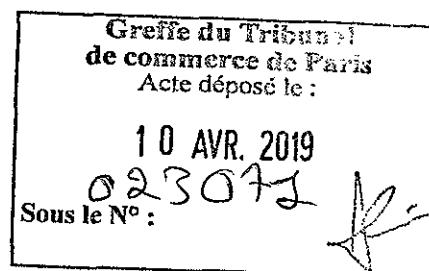
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 38.112, 25 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 RUE ROGER BACON – 75017 PARIS

R.C.S PARIS B 350 094 694

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE



Le 28 décembre 2018,

A 14 Heures,

Les Actionnaires de la société **BOUTON ET ASSOCIES**, Société par Actions Simplifiée au capital de **38.112, 25 Euros**, se sont réunis au siège social à **PARIS 75017, RUE ROGER BACON au numéro 9**, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

Sont présents et ont signé la feuille de présence :

- **Monsieur Christian BOUTON**, Préside l'assemblée en sa qualité de Président.
- **Madame Aimée TEBOUL** est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater qu'un nombre d'actionnaires tel que plus du quart des actions composant le capital social, sont présents ou représentés, que le quorum est dépassé et que de ce fait, l'Assemblée peut valablement délibérer étant régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- **Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.**
- **Approbation, s'il y a lieu, desdits comptes, bilan et conventions, quitus au Président,**
- **Affectation des résultats,**
- **Pouvoir en vue des formalités,**
- **Questions Diverses,**

A.T.
Cp

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- **La feuille de présence de l'assemblée**
- **Le rapport de gestion du Président et le rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce**
- **Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée**

Il déclare ensuite :

- Que le compte de résultat, le bilan, les annexes, le rapport du Président, la liste des actionnaires, le projet des résolutions, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la Loi (article L.225-115 du Code de Commerce) et les Règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.
- Qu'aucun des actionnaires n'a envoyé de projet des résolutions, ni réclamé de documents ou de renseignements quelconques.
- Les membres de l'Assemblée déclarent lui donner acte de ces déclarations et reconnaissent, en tant que de besoin, avoir usé à leur satisfaction du droit de communication qu'ils détiennent des lois et des règlements en vigueur.
- Les actionnaires porteurs de titres nominatifs, présents à l'assemblée, reconnaissent expressément avoir été convoqués régulièrement.
- Enfin, le Président donne lecture aux actionnaires de son rapport exposant l'activité de la société pendant l'exercice considéré et les résultats de cette activité, et donne toute information sur les conventions réglementées.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour sus – rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2017 et sur les comptes dudit exercice,

APPROUVE les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ses rapports.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

A.T.

CP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 685,54 Euros, de la manière suivante :

AUTRES RESERVES **685,54 Euros**

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale rappelle en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

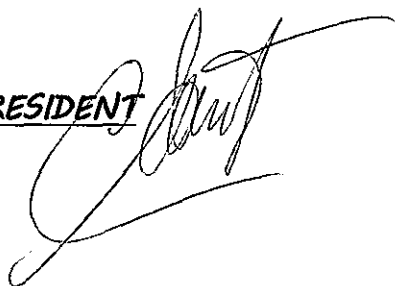
QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie de la présente afin d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture et adoption du présent procès-verbal qui a été clos et signé par tous les membres du bureau.

LE PRESIDENT



LA SECRETAIRE



BOUTON ET ASSOCIES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 38.112, 25 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 RUE ROGER BACON – 75017 PARIS

R.C.S PARIS B 350 094 694

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le 28 décembre 2018,

A 14 Heures,

Les Actionnaires de la société **BOUTON ET ASSOCIES**, Société par Actions Simplifiée au capital de **38.112, 25 Euros**, se sont réunis au siège social à **PARIS 75017, RUE ROGER BACON au numéro 9**, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

Sont présents et ont signé la feuille de présence :

- **Monsieur Christian BOUTON**, Préside l'assemblée en sa qualité de Président.
- **Madame Aimée TEBOUL** est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater qu'un nombre d'actionnaires tel que plus du quart des actions composant le capital social, sont présents ou représentés, que le quorum est dépassé et que de ce fait, l'Assemblée peut valablement délibérer étant régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- **Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.**
- **Approbation, s'il y a lieu, desdits comptes, bilan et conventions, quitus au Président,**
- **Affectation des résultats,**
- **Pouvoir en vue des formalités,**
- **Questions Diverses,**

A.T.
Ep

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- **La feuille de présence de l'assemblée**
- **Le rapport de gestion du Président et le rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce**
- **Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée**

Il déclare ensuite :

- Que le compte de résultat, le bilan, les annexes, le rapport du Président, la liste des actionnaires, le projet des résolutions, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la Loi (article L.225-115 du Code de Commerce) et les Règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.
- Qu'aucun des actionnaires n'a envoyé de projet des résolutions, ni réclamé de documents ou de renseignements quelconques.
- Les membres de l'Assemblée déclarent lui donner acte de ces déclarations et reconnaissent, en tant que de besoin, avoir usé à leur satisfaction du droit de communication qu'ils détiennent des lois et des règlements en vigueur.
- Les actionnaires porteurs de titres nominatifs, présents à l'assemblée, reconnaissent expressément avoir été convoqués régulièrement.
- Enfin, le Président donne lecture aux actionnaires de son rapport exposant l'activité de la société pendant l'exercice considéré et les résultats de cette activité, et donne toute information sur les conventions réglementées.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour sus – rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2017 et sur les comptes dudit exercice,

APPROUVE les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ses rapports.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A
L'UNANIMITÉ**

Att.

ep

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 685,54 Euros, de la manière suivante :

AUTRES RESERVES **685,54 Euros**

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale rappelle en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

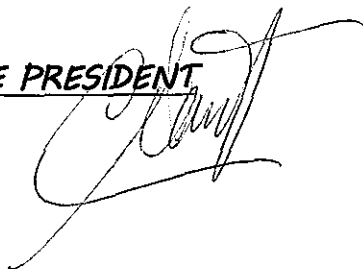
QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie de la présente afin d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

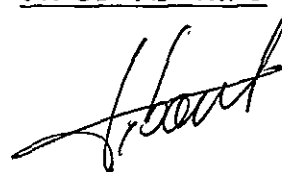
**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A
L'UNANIMITE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture et adoption du présent procès-verbal qui a été clos et signé par tous les membres du bureau.

LE PRESIDENT



LA SECRETAIRE



BOUTON ET ASSOCIES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 38.112,25 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 RUE ROGER BACON- 75017 PARIS

R.C.S PARIS B 350 094 694

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre comptes des résultats de notre gestion pendant l'exercice 2017, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'analyse du compte de résultat, permet de relever que la gestion de cet exercice fait ressortir un bénéfice de 685,54 Euros.

Nous vous indiquons tout d'abord quelques données chiffrées :

	EXERCICE CLOS LE 31.12.2017	EXERCICE PRECEDENT 2016
CHIFFRES D'AFFAIRES	207.411	208.405
RESULTAT DE L'EXERCICE	686	2780
EFFECTIF A LA CLOTURE	2	2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE AVANT REPARTITION	88.274	87.589

ACTIVITES DES FILIALES

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2018 ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT.

RIEN A SIGNALER

CHANGEMENT DE METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

NEANT

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons, en conformité des dispositions en vigueur et des statuts de notre société, d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice de 685,54 EUROS de la façon suivante :

AUTRES RESERVES : 685, 54 Euros

es

DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé le tableau prévu par la loi, faisant notamment apparaître, pour chacun des cinq derniers exercices, les résultats globaux et les résultats pour chacune des actions composant le capital social.

DEPENSES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Dépenses dites somptuaires (article 223 quater C.G.I.).

NEANT

Réintégration de frais généraux (article 223 quinquies C.G.I.).

9.535 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

NEANT.

CUMUL DES MANDATS

NEANT

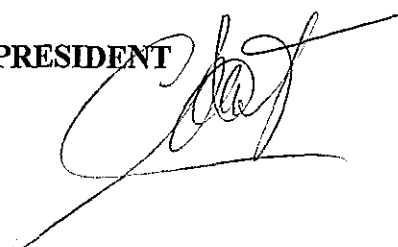
PERSPECTIVES D'AVENIR

La société s'inscrit dans la perspective de signature de nouveaux mandats.

Après lecture du présent rapport, nous vous présenterons en détail le bilan, le compte de résultat et leurs annexes établis en conformité aux règles du nouveau plan comptable.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explicatives que vous jugeriez utiles et nous vous invitons à approuver par votre vote, le texte des résolutions que nous vous proposons.

LE PRESIDENT



BOUTON ET ASSOCIES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 38.112,25 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 RUE ROGER BACON- 75017 PARIS

R.C.S PARIS B 350 094 694

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre comptes des résultats de notre gestion pendant l'exercice 2017, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'analyse du compte de résultat, permet de relever que la gestion de cet exercice fait ressortir un bénéfice de 685,54 Euros.

Nous vous indiquons tout d'abord quelques données chiffrées :

	EXERCICE CLOS LE 31.12.2017	EXERCICE PRECEDENT 2016
CHIFFRES D'AFFAIRES	207.411	208.405
RESULTAT DE L'EXERCICE	686	2780
EFFECTIF A LA CLOTURE	2	2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE AVANT REPARTITION	88.274	87.589

ACTIVITES DES FILIALES

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2018 ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT.

RIEN A SIGNALER

CHANGEMENT DE METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

NEANT

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons, en conformité des dispositions en vigueur et des statuts de notre société, d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice de 685,54 EUROS de la façon suivante :

AUTRES RESERVES : 685, 54 Euros

41

DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé le tableau prévu par la loi, faisant notamment apparaître, pour chacun des cinq derniers exercices, les résultats globaux et les résultats pour chacune des actions composant le capital social.

DEPENSES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Dépenses dites somptuaires (article 223 quater C.G.I.).

NEANT

Réintégration de frais généraux (article 223 quinquies C.G.I.).

9.535 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

NEANT.

CUMUL DES MANDATS

NEANT

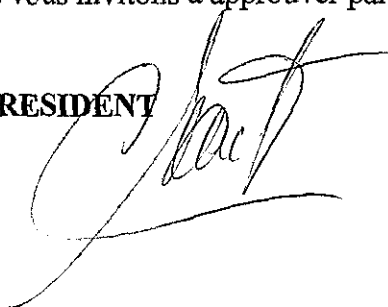
PERSPECTIVES D'AVENIR

La société s'inscrit dans la perspective de signature de nouveaux mandats.

Après lecture du présent rapport, nous vous présenterons en détail le bilan, le compte de résultat et leurs annexes établis en conformité aux règles du nouveau plan comptable.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explicatives que vous jugeriez utiles et nous vous invitons à approuver par votre vote, le texte des résolutions que nous vous proposons.

LE PRESIDENT



Désignation de l'entreprise :		BOUTON & ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		9 RUE ROGER BACON 75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		3 5 0 0 9 4 6 9 4 0 0 0 5 5		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le		13 11 2 2 0 1 7	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	AX	CQ			
		Concessions, brevets et droits, signatures	AF	AG	5 175	4 675	500
		Fonds commercial	AH	AI	51 355		51 355
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 896	7 896	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 600		3 600	
	TOTAL (II)	BJ	BK	68 026	12 571	55 455	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	185 192		185 192
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 183		2 183
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	31 298		31 298	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	218 673		218 673	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	286 700	12 571	274 128	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise **BOUTON & ASSOCIES**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 38 112...)	DA	38 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	40 410
	Report à nouveau	DH	5 255
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	686
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	88 274
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 688
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 182
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	6 961	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	185 854	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	274 128	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	185 854
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	37 424	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		BOUTON & ASSOCIES				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	207 411	FH		FI	207 411
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	207 411	EK		EL	207 411
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	207 411
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	61 078
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 826
	Salaires et traitements *					FY	90 033
	Charges sociales (10)					FZ	41 140
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	326
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)					GE	5 520	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	204 924
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 487
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	269
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	269
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(269)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 219

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BOUTON & ASSOCIES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 533		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	207 411		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	206 725		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	686		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ROUTON & ASSOCIES										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	5 175	KE		KF	51 355	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	7 896	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	7 896	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	3 600	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	3 600	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	16 671	0H		0J	51 355
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	56 530	IX	4 675	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	7 896	MU	7 896
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	7 896	NI	7 896	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				IO		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	3 600	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	3 600	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0K		0L	68 026	0M	12 571

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOUTON & ASSOCIESNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise BOUTON & ASSOCIÉSNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 606	PF	69	PG		PH	4 675
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 639	QM	257	QN		QO	7 896
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	7 639	QV	257	QW		QX	7 896
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	12 245	ØP	326	ØQ		ØR	12 571

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	
				Total général non venant (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BOUTON & ASSOCIES		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **BOUTON & ASSOCIES** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**
Adresse de l'entreprise **9 RUE ROGER BACON 75017 PARIS** Durée de l'exercice précédent * **12**Numéro SIRET * **3 5 0 0 9 4 6 9 4 0 0 0 5 5** Néant ☐ *

		Exercice N clos le	
		31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AE	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations en cours	AT	AU
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
		286 700	12 571
			274 128
Remois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières netes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise BOUTON & ASSOCIES

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 112)	DA	38 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	40 410
	Report à nouveau	DH	5 255
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	686
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	88 274
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 688
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 182
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	6 961
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	185 854
	Écarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	274 128
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	185 854
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	37 424

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		BOUTON & ASSOCIES				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue		FD		FE		FF
			FG	207 411	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	207 411	FK		FL	207 411
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	61 078
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 826
	Salaires et traitements *					FY	90 033
	Charges sociales (10)					FZ	41 140
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	326
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	5 520
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 487
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	269
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	269
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(269)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 219

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le poince n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BOUTON & ASSOCIES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 533		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	207 411		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	206 725		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	686		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise BOUTON & ASSOCIES										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	5 175	KE		KF	51 355	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	7 896	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	7 896	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	3 600	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	3 600	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	16 671	OH		OJ	51 355		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LW	56 530	IX	4 675	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers					IU		MM		MN		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	7 896	MT	7 896	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	7 896	NH	7 896	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7	
		Autres participations						IO		OX		OY	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	3 600	2F			
TOTAL IV						I3		NI	3 600	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OL	68 026	OM	12 571

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOUTON & ASSOCIESNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise BOUTON & ASSOCIESNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 606	PF	69	PG		PH	4 675
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 639	QM	257	QN		QO	7 896
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	7 639	QV	257	QW		QX	7 896
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	12 245	ØP	326	ØQ		ØR	12 571

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BOUTON & ASSOCIES		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.